Extrait du Rencontres Sociales

http://rencontres-sociales.org/spip/spip.php?article2757

# Le CNEI alerte le Président de la République

- Actualités -

Date de mise en ligne : jeudi 28 avril 2011

**Description :**

Le Comité national des Entreprises d'insertion lance une nouvelle alarme sur l'attitude de l'Etat vis-à-vis des EI.

**Rencontres Sociales**

# Le Comité national des Entreprises d'insertion lance une nouvelle alarme sur l'attitude de l'Etat vis-à-vis des EI.

Le Comité National des Entreprises d'insertion (CNEI) s'est félicité de l'annonce du Président de la République, le 10 février dernier, d'abonder 500 MEuros à la politique de l'emploi en faveur des chômeurs de longue durée. Cette annonce avait redonné espoir aux TPE et PME adhérentes du CNEI, qui depuis plusieurs mois demandent à ce que des moyens supplémentaires leur soient alloués afin de répondre, tant qualitativement que quantitativement, au nombre croissant de personnes éloignées de l'emploi. Cet espoir est cependant vite retombé !

Depuis cette annonce, le CNEI reste confronté à une fin de non recevoir de la part de la Délégation Générale à l'Emploi et à la Formation Professionnelle (DGEFP), pourtant en charge de la mise en oeuvre des politiques de l'emploi actées par le gouvernement. Face à cette situation aussi inextricable qu'inexplicable, le CNEI a décidé d'en alerter le Président de la République par courrier courant avril, cela afin que le discours du chef de l'Etat se transforme en actes au bénéfice des personnes éloignées de l'emploi.

Retour sur les faits

Dans le cadre de la préparation du budget 2011, le CNEI avait fait un certain nombre de propositions face à l'augmentation du chômage et de l'exclusion liée à la crise. Ces propositions mettaient en évidence la capacité des entreprises d'insertion et des entreprises de travail temporaire d'insertion à créer de l'activité et de l'emploi au sein des territoires et à développer, dans le même temps, l'employabilité des personnes exclues du marché du travail. Malgré le soutien de plus de 340 parlementaires, ces propositions n'ont pas été reprises dans la loi de finances 2011.

Or, avec plus de 4 millions de chômeurs dont 1,5 millions sans emploi depuis plus d'un an, il y a urgence aujourd'hui à renforcer l'accompagnement des personnes éloignées de l'emploi et, pour ce faire, à consolider le modèle économique de l'entreprise d'insertion, mis à mal par la non revalorisation de l'aide au poste de l'Etat depuis l'année 2000.

Le CNEI a donc réitéré auprès du Président de la république qu'il se tenait à la disposition de son administration emploi afin que des solutions soient rapidement trouvées au risque sinon d'aller vers une carence de l'offre d'insertion en direction des publics les plus éloignés de l'emploi. Les entreprises d'insertion et les entreprises de travail temporaire d'insertion ne pourront en effet indéfiniment compenser le déficit croissant de la prise en charge de leur mission d'insertion et mettre en péril leur viabilité économique. La balle est désormais dans le camp du Président de la République pour que son discours du 10 février dernier ne reste pas à l'état de principes.

*Le Comité National des Entreprises d'Insertion (CNEI)*
*Crée en 1988, le CNEI regroupe plus de 600 Entreprises d'Insertion et Entreprises de Travail Temporaire d'Insertion qui emploient chaque année 37.000 salariés répartis dans plus de 15 secteurs d'activité. Le CNEI s'attache à promouvoir les entreprises d'insertion (EI) et les représente auprès de l'Etat et des organisations professionnelles. Il participe à soutenir leur action et à mettre en commun leurs expériences pour favoriser l'accès à l'emploi durable des personnes rencontrant des difficultés professionnelles et sociales.*

Contact : Cendrine Duquenne cendrine.duquenne@cnei.org

Copyright © Rencontres Sociales